

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2021  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Province de Québec,**

**Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle 1 du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini sis au 1950, boulevard du Sacré-Cœur, à la salle 103 du Centre administratif de Roberval sis au 828, boulevard Saint-Joseph et par visioconférence, ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre 2021, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

**MEMBRES PARENTS**

M. Marc Tremblay, président;  
M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft;  
M<sup>me</sup> Chantale Nadeau;  
M<sup>me</sup> Mireille Tremblay;

**MEMBRES DU PERSONNEL**

M. Jean-Michel Cossette;  
M<sup>me</sup> Flavie Tremblay;  
M<sup>me</sup> Mélanie Jobin;  
M. Carl Bouchard;  
M<sup>me</sup> Audrey Piquette;  
M<sup>me</sup> Chantale Simard;

**MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

M. André Desmarquis;  
M<sup>me</sup> Maryse Perron Chartier;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

**Absences :**

M. Jimmy Meunier, vice-président;  
M. Guy Larouche, membre de la communauté;  
M<sup>me</sup> Manon Gobeil, membre de la communauté;  
M<sup>me</sup> Zoé Paradis, membre de la communauté.

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 15 octobre 2021 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence de M. Marc Tremblay, président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

**2. Mot de bienvenue**

M. Marc Tremblay, président, souhaite la bienvenue à tous les membres.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

**4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels**

M. Marc Tremblay, président, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**5. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**6. Rapports des comités du conseil d'administration****6.1 Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

**6.2 Comité des ressources humaines**

Le procès-verbal de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue le 12 octobre 2021 est déposé. En l'absence de M. Jimmy Meunier, M. Marc Tremblay présente les points discutés.

**6.3 Comité de gouvernance et d'éthique**

Le procès-verbal de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui s'est tenue le 19 octobre 2021 est déposé. En l'absence de M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, M<sup>me</sup> Audrey Piquette présente les points discutés.

**6.4 Comité de révision**

Il n'y a rien à signaler.

**6.5 Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien**

Il n'y a rien à signaler.

## **7. Dossiers nécessitant une décision**

### **7.1 Institution du comité des ressources éducatives**

ATTENDU la volonté du conseil d'administration d'instituer un comité des ressources éducatives;

ATTENDU qu'une décision doit être prise quant à la constitution dudit comité;

ATTENDU l'importance de ce comité afin que les membres du conseil d'administration soient informés des éléments importants touchant les ressources éducatives du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

En conséquence,

CA-0191-10-21

il est PROPOSÉ par M. André Desmarquis et RÉSOLU unanimement :

D'instituer un comité des ressources éducatives;

QUE tous les membres du conseil d'administration fassent partie de ce comité compte tenu de son importance.

ADOPTÉ

### **7.2 Évaluation annuelle du conseil d'administration pour l'année 2020-2021**

ATTENDU la volonté du conseil d'administration d'effectuer une évaluation annuelle afin de procéder à une introspection sur son rendement et d'apporter les ajustements requis;

ATTENDU qu'il est considéré comme étant de bonnes pratiques de gestion de procéder à une évaluation à chaque rencontre du conseil d'administration ainsi qu'à une évaluation annuelle;

ATTENDU qu'il est de la responsabilité du comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer les critères et les modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;

ATTENDU les recommandations formulées par le comité de gouvernance et d'éthique;

En conséquence,

CA-0192-10-21

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Flavie Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le formulaire d'évaluation de chaque séance soit modifié tel que proposé;

QUE le formulaire d'évaluation annuelle soit reconduit pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉ

### **7.3 Approbation de la démarche annuelle d'évaluation de la performance de la direction générale**

ATTENDU la démarche annuelle d'évaluation de la performance de la direction générale;

ATTENDU le mandat du comité des ressources humaines de proposer au conseil d'administration les critères d'évaluation de la direction générale;

ATTENDU la nature confidentielle de l'évaluation et de l'outil utilisé;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines de créer un comité d'évaluation afin de procéder à la préparation de l'évaluation et de ses critères;

ATTENDU que l'évaluation de la direction générale, par la présidence, pour l'année scolaire 2020-2021 (portion de mars à juin) s'est avérée positive;

ATTENDU que la démarche annuelle d'évaluation débutera pour l'année 2021-2022;

En conséquence,

CA-0193-10-21

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le conseil d'administration mandate le président pour diriger la démarche annuelle d'évaluation de la performance de la direction générale et pour procéder à la rencontre annuelle d'évaluation;

QU'un comité d'évaluation soit mis en place, sous l'égide du comité des ressources humaines, pour proposer des critères d'évaluation de la direction générale;

QUE le comité d'évaluation soit composé de trois membres du conseil d'administration, dont la présidence, la vice-présidence ainsi qu'un membre issu de la communauté.

ADOPTÉ

### **8. Prochaine séance**

La prochaine réunion régulière aura lieu le 30 novembre 2021, à 18 h 30, à la Polyvalente des Quatre-Vents.

### **9. Huis clos – Évaluation de la rencontre**

Le huis clos n'a pas été décrété. Les membres ont rempli le formulaire d'évaluation de façon virtuelle.

### **10. Levée de la séance**

CA-0194-10-21

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 18 h 55.

ADOPTÉ

Le président,

La secrétaire générale,

\_\_\_\_\_  
Marc Tremblay

\_\_\_\_\_  
Annie Tremblay, avocate